

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

**MISSION POUR L'ACADEMIE
AFRICAIN DES LANGUES**

**REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi**

Koulouba, le

**Le Chef de la Mission pour
l'Académie Africaine des Langues**

N° _____/MACALAN

/-]

**Monsieur le Directeur de l'Institut
de l'Education de Hambourg**

Monsieur le Directeur,

Lors de la 22^{ème} Session Ordinaire de l'O.U.A. tenue à Addis-Abéba, du 28 au 30 juillet 1986, les Chefs d'Etat ont rappelé que la langue est l'expression de la culture d'un peuple et qu'en conséquence, l'émancipation culturelle des peuples africains, l'accélération de leur développement économique et social passent forcément par l'utilisation effective de leurs langues.

Aussi ont-ils souligné le besoin qu'a l'Afrique d'affirmer son indépendance et son identité sur le plan linguistique. C'est pourquoi, conformément à la Charte Culturelle de l'Afrique, au Plan d'Actions de Lagos et à d'autres résolutions pertinentes de l'Organisation de l'Unité Africaine, les Chefs d'Etat ont recommandé :

- d'élaborer une politique linguistique qui reflète les réalités socio-culturelles et socio-économiques de leurs pays et conforme aux besoins et aux aspirations de leurs peuples ;*
- de donner un statut officiel à leurs principales langues pour une plus grande démocratisation de l'éducation ;*
- de garantir la participation de leurs populations aux prises de décisions dans tous les domaines.*

Cependant, la plupart des Etats membres n'ont pas pris jusque là les mesures pratiques nécessaires pour donner aux langues nationales leur rôle officiel légitime.

Même si certains déploient des efforts notables pour la promotion de leurs langues nationales et l'utilisation de celles-ci à des fins de développement, ils le font de façon isolée.

Devant ce constat, il devient impérieux de repenser le problème des langues africaines à une échelle continentale.

L'intégration africaine est en train de se faire lentement mais sûrement, notamment au plan économique par les grandes organisations sous-régionales créées à cet effet, ce qui prélude à un développement concerté et harmonieux des différents pays concernés.

Il est grand temps que cette intégration se fasse sur le plan culturel et linguistique. D'où l'idée d'une Académie Africaine des Langues.

Comme vous le savez, le Président de la République du Mali, porteur depuis plusieurs années de cette idée, a souhaité aller très vite dans sa mise en œuvre. C'est ce qu'il a précisé à Monsieur le Directeur Général de l'UNESCO, lors de son audience du 27 Novembre 2000, en sollicitant l'accompagnement de cette institution qui a grandement contribué à la valorisation des langues africaines. Fort donc des résultats notables acquis par notre pays dans la recherche sur nos langues et des succès dans l'alphabétisation des populations, le Président de la République a pris l'initiative de mettre en place la Mission pour l'Académie Africaine des Langues.

Cette structure légère est chargée d'entreprendre la réflexion pour la création de l'Académie en initiant toutes activités visant :

- la promotion de la recherche linguistique et des langues communes aux Etats africains ;*
- l'archivage et la constitution de banques de données informatisés ;*
- l'harmonisation et la mise en œuvre des politiques linguistiques africaines.*

Pour mener à bien ses objectifs, la Mission a élaboré le Programme d'Activités suivant :

A.- Mise en place d'un Comité Préparatoire composé de l'Equipe de la Mission et de 21 personnes ressources, avec les termes de référence suivants :

- *élaborer un argumentaire scientifique justifiant la création de l'Académie ;*
- *reformuler le projet de document de présentation de l'Académie pour l'Atelier National.*

Ce Comité a eu des séances de travail, lui ayant permis de produire pour le mercredi 28 mars 2001, trois textes sur :

- *la situation linguistique en Afrique (aperçu général) ;*
- *la problématique langues et société ;*
- *la dynamique langues africaines/langues partenaires.*

B.- Rencontre avec le Chef de l'Etat, vendredi 30 mars 2001, entre 9H00 et 11H30.

L'objectif de cette rencontre a été :

1. *l'installation solennelle de la Mission pour l'Académie Africaine des Langues ;*
2. *la présentation de la vision du Président de la République concernant le Projet et le rappel de ses instructions à la Mission, en présence des Ministres en charge de l'Education et de la Culture, du Chef de la Mission et de son équipe, ainsi que de la Commission Scientifique constituée pour aider la Mission à formaliser la vision malienne de l'Académie. C'est cette Commission, composée du Comité Préparatoire et d'une trentaine de scientifiques, qui constituera l'Atelier National.*

C.- Du lundi 2 au mardi 3 avril 2001, organisation de l'Atelier National de formalisation de la vision malienne de l'Académie, comportant deux groupes de travail, le premier sur l'argumentaire scientifique et le second sur les structures et le fonctionnement de l'Académie.

D.- Du dimanche 15 au jeudi 19 avril 2001, voyage du Chef de la Mission à Addis-Abeba pour présenter le projet de l'Académie Africaine des Langues au Secrétaire Général de l'O.U.A., afin d'obtenir l'adhésion de l'Organisation au Projet et impulser un processus de sensibilisation des pays africains à partir du siège de l'O.U.A.

Le Chef de la Mission informera le Secrétaire Général de l'O.U.A. de la mise en place par le Mali de la Mission pour l'Académie Africaine des Langues chargée de préparer la création et l'ouverture de l'Académie.

Pour ce faire, plusieurs consultations sont prévues :

- *une Rencontre d'experts africains au mois de mai 2001 à Bamako sous l'égide de l'O.U.A., avec l'accompagnement de l'UNESCO et de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie, pour valider le document de Présentation de l'Académie ;*
- *une Conférence ministérielle, en marge du prochain Sommet de l'O.U.A., devant regrouper autour des Ministres des Affaires Etrangères, les Ministres en charge de la Recherche Scientifique, accompagnés des responsables des principales Institutions sous-régionales s'occupant des langues africaines (à identifier avec l'O.U.A.), afin d'adopter le Plan d'Action pour la mise en œuvre de l'Académie ;*
- *une Consultation Nationale, à organiser dans la période de juillet-août 2001 (après le sommet de l'O.U.A), afin d'assurer une forte mobilisation sociale autour du projet de l'Académie avant l'installation solennelle de l'institution dans notre pays ;*
- *une Conférence Internationale sur le rôle des langues transfrontalières dans le processus de l'intégration africaine à Bamako en septembre 2001, toujours sous l'égide de l'O.U.A., en prélude à l'installation de l'Académie Africaine des Langues prévue pour le 8 du même mois.*

D'autre part, le Chef de la Mission rencontrera au cours de son séjour à Addis-Abeba Mme Fay King Chung de l'Institut International de Développement des Capacités en Afrique (IICBA) pour concrétiser la proposition de son Institut de participer à l'organisation scientifique et financière de la Rencontre de mai, en relation avec l'Institut de Hambourg et l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie.

Après la mission d'Addis-Abeba, le programme comprend également des déplacements du Chef de la Mission accompagné d'un membre de l'équipe pour prendre contact avec des Institutions sous-régionales africaines travaillant sur les langues, s'enquérir de leur expérience et obtenir leur adhésion au Projet ainsi que la participation de leurs Responsables à la Consultation Africaine du mois de mai 2001.

En plus de l'accompagnement financier que nous sollicitons, votre appui technique nous serait d'une grande utilité, notamment pour constituer une documentation relative aux langues africaines, et finaliser la liste des experts et des institutions travaillant sur ces langues.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de mes sentiments de franche coopération.

Le Chef de la Mission

Adama SAMASSEKOU

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Specialized Technical and representational Agencies

ACALAN Collection

MACALAN

MACALAN

<http://archives.au.int/handle/123456789/1570>

Downloaded from African Union Common Repository